



Rapport annuel

2011



Assemblée Générale des Actionnaires du 26 avril 2012

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

Siège social: 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange

R.C.S. Luxembourg: B 31035

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### M. Robert Hentgen

Président honoraire, Président de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. résidant à Bridel

#### M. Pit Hentgen

Président, directeur général de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. résidant à Roedgen

#### M. Michel Birel

Directeur général adjoint de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT résidant à Moutfort

#### M. François Pauly

Administrateur de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. résidant à Luxembourg

#### M. Laurent Schummer

Avocat résidant à Luxembourg (jusqu'au 28 avril 2011)

#### M. Gabriel Deibener

Président honoraire, Administrateur de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. résidant à Clemency

#### M. Jean-Claude Finck

Vice-président, Directeur Général de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT résidant à Pontpierre

#### M. Gilbert Ernst

Directeur de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT résidant à Luxembourg

#### M. Edmond Schumacher

Vice-président de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. résidant à Mondorf-les-Bains

#### M. Claude Wagner

Entrepreneur résidant à Luxembourg (à partir du 28 avril 2011)

### DIRECTION

#### M. Pit Hentgen

Directeur général résidant à Roedgen

#### M. Gilbert Hatz

Directeur résidant à Strassen

#### M. Fernand Schweitzer

Directeur résidant à Gonderange

#### M. Georges Goy

Directeur adjoint résidant à Dudelange

#### M. Luc Themelin

Directeur général adjoint résidant à Lannen

#### M. Henri Hostert

Directeur résidant à Olm

#### M. Steve Balance

Directeur adjoint résidant à Bertrange

#### M. Jacques Zeyen

Sous-directeur résidant à Nospelt



#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des activités de notre Société au cours de l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes avec annexes, ainsi que nos propositions d'affectation et de répartition du bénéfice.

Grâce notamment au succès confirmé de notre produit «Easy Protect», les primes émises ont progressé de plus de 9,9 % et atteignent ainsi EUR 199.014.389,18 contre EUR 181.038.481,66 en 2010; les primes acquises nettes de réassurance ont augmenté de quelque 7,7 %.

En raison d'un boni de liquidation plus élevé sur sinistres d'années antérieures, dont quelques dossiers importants en RC Automobile et RC Générale, la sinistralité globale nette s'est améliorée.

Par rapport à l'exercice précédent les frais généraux ont augmenté de 8,4 % sous l'effet notamment de charges extraordinaires liées au déménagement.

Dans un environnement de taux bas, les revenus financiers récurrents liés aux placements à rendement fixe régressent.

Le résultat de l'exercice est passé de EUR 20.814.324,28 à EUR 96.147.061,14. Cette augmentation est liée en majeure partie à la cession, par la Société, de sa participation dans LA LUXEMBOURGEOISE RE Société Anonyme de Réassurance en date du 30 novembre 2011, dont les activités ont été reprises par LALUX RE Société Anonyme de Réassurance constituée le 23 septembre 2011.

En ce qui concerne les risques liés aux divers instruments financiers, un suivi particulier est assuré pour :

- le risque de taux, qui est principalement géré par le biais de la duration du portefeuille obligataire, qui tient compte également de celle des passifs techniques ainsi couverts; par ailleurs des stress tests sont faits systématiquement et révèlent une bonne résistance de l'actif aux scénarios défavorables;
- le risque de crédit, qui est limité autant que possible par le recours à des titres obligataires d'émetteurs largement diversifiés et de haute qualité; ainsi toutes les obligations en portefeuille ont un rating au moins égal à A, à l'exception de deux positions à échéance 2012 représentant 1,26% du portefeuille qui ont un rating inférieur à A;
- le risque de prix, qui est minimisé à travers un important recours à des fonds d'investissement variés tant en ce qui concerne les politiques d'investissement que les gestionnaires impliqués, d'une part, et une approche très sélective quant aux positions d'actions individuelles, d'autre part;
- le risque de change, qui est négligeable dans la mesure où moins de 2,41% des actifs sont libellés en devises autres que l'euro.

En 2011 la Société n'a pas engagé de dépense en matière d'activités de recherche et de développement, n'a procédé à aucun rachat d'actions propres, et n'a pas fait usage de produits dérivés.



La Société n'a pas de succursale.

Il n'y a pas d'événements importants survenus après la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes au 31 décembre 2011.

La Société a transféré ses activités à Leudelange en octobre 2011 et son transfert de siège social au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange est effectif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Pour l'exercice 2012 nous prévoyons une progression normale de notre activité dans un contexte économique incertain

Un nombre important de règlementations diverses, complexes, à échéances rapprochées va compliquer la gestion et nécessiter des ressources non négligeables.

Nous tenons à remercier la Direction, le personnel et les agents du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés à l'exécution de leurs tâches.

#### Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 96.147.061,14 ; le report de l'exercice précédent est de EUR 15.064,72. Nous vous proposons de répartir le solde disponible de EUR 96.162.125,86 comme suit :

Dividende ordinaire brut aux actionnaires	EUR	14.700.000,00
Dividende extraordinaire brut aux actionnaires	EUR	21.350.000,00
Attribution à la réserve impôt fortune	EUR	3.581.525,00
Attribution aux réserves libres	EUR	56.500.000,00
Report à nouveau	EUR	30.600,86

Si vous approuvez le bilan et le compte de profits et pertes de même que la répartition proposée, il sera distribué un dividende brut total de EUR 10.300,00 par action.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2011.

Luxembourg, le 16 mars 2012 Le Conseil d'Administration

#### RAPPORT D'AUDIT



#### Aux actionnaires de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

#### Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion**

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

#### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.àr.l. Représentée par Luxembourg, le 22 mars 2012

Christiane SCHAUS

T: +352 494848-1, F: +352 494848-2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 00123693)

R.C.S. Luxembourg B 65 477 - Capital social EUR 516 950 - TVA LU17564447

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

### LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

ACTIF		2011	2010
Actifs incorporels Notes 2	A, 3A	6.264.103,74	1.596.106,57
Placements	te 3 E	454.029.959,04	407.063.968,38
Terrains et constructions Notes 2	В, 3В	2.298.797,84	2.377.209,12
Placements dans des entreprises liées et participations Notes 2	D, 3C	29.213.770,88	25.213.770,88
Parts dans des entreprises liées		24.338.875,00	22.213.875,00
Participations		4.874.895,88	2.999.895,88
Autres placements financiers Notes 2	E, 3D	422.517.390,32	379.472.988,38
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement  Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		35.767.060,18	28.142.653,72
Autres prêts		352.511.260,00	320.141.145,00
Dépôts auprès des établissements de crédit		34.208.875,21	31.150.260,00
Part des réassureurs dans les provisions techniques		73.017.308,51	68.684.894,47
Provision pour primes non acquises		29.991.896,60	27.035.400,12
Provision pour sinistres		43.025.411,91	41.649.494,35
Créances Notes 2	PF, 3F	18.874.724,64	10.580.922,53
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :		9.199.597,23	8.448.432,78
les preneurs d'assurance		1.458.594,36	1.132.476,01
les intermédiaires d'assurance		7.741.002,87	7.315.956,77
Créances nées d'opérations de réassurance		0,00	1.362.105,60
Autres créances		9.675.127,41	770.384,15
Autres éléments d'actif		12.690.640,06	5.021.798,28
Actifs corporels et stocks	te 2B	6.125.826,01	761.567,86
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		6.564.814,05	4.260.230,42
Comptes de régularisation		4.697.831,78	5.910.338,19
Intérêts et loyers acquis non échus		4.697.831,78	5.430.338,19
Autres comptes de régularisation		0,00	480.000,00
Total de l'actif (en EUR)		569.574.567,77	498.858.028,42



PASSIF	2011	2010
Capitaux propres	235.371.603,25	153.956.509,31
Capital souscrit Note 3	35.000.000,00	35.000.000,00
Réserves	85.974.407,04	79.860.082,04
Réserve légale	3.500.000,00	3.500.000,00
Autres réserves Note 3	82.474.407,04	76.360.082,04
Résultats reportés	15.064,72	15.065,44
Résultat de l'exercice	96.147.061,14	20.814.324,28
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves Note 3	18.235.070,35	18.267.037,55
Provisions techniques Note 2	280.339.237,33	288.422.372.09
Provision pour primes non acquises	61.196.475,37	58.856.634,75
Provision pour sinistres	219.142.761,96	229.565.737,34
Provisions pour autres risques et charges Note 2	7.400.501,37	5.887.415,58
Provisions pour pensions et obligations similaires	5.072.250,74	5.409.768,44
Provisions pour impôts	2.061.500,00	216.700,00
Autres provisions	266.750,63	260.947,14
Dépôts reçus des réassureurs	28.761.172,90	32.507.569,25
Dettes Note 3	17.702.052,92	17.900.412,19
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6.248.214,40	5.543.729,65
Dettes nées d'opérations de réassurance	1.104.851,39	6.072.436,21
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	10.348.987,13	6.284.246,33
Comptes de régularisation	0,00	183.750,00
Total du passif (en EUR)	569.574.567,77	498.858.028,42

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLÔTURANT AU 31 DÉCEMBRE 2011

#### LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

<b>COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON</b>	-VIE	2011	2010
Primes acquises, nettes de réassurance		135.453.394,30	125.780.805,60
Primes brutes émises	Notes 4A, 4B	199.014.389,18	181.038.481,66
Primes cédées aux réassureurs		- 64.177.650,74	- 61.170.651,01
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		- 2.339.840,62	1.803.144,30
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs		2.956.496,48	4.109.830,65
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	Note 2 J	9.382.685,18	9.606.924,71
Autres produits techniques, nets de réassurance		5.553.320,31	5.870.201,37
Charge des sinistres, nette de réassurance		- 86.124.649,51	- 90.284.369,82
Montants payés		- 97.923.542,45	- 88.839.708,01
Montants bruts		- 131.148.597,25	- 119.179.933,16
Part des réassureurs		33.225.054,80	30.340.225,15
Variation de la provision pour sinistres		11.798.892,94	- 1.444.661,81
Montant brut		10.422.975,38	- 6.192.142,43
Part des réassureurs		1.375.917,56	4.747.480,62
Frais d'exploitation nets		- 34.207.802,31	- 33.354.561,73
Frais d'acquisition	Note 2 G	- 30.066.882,47	- 27.281.415,92
Frais d'administration		- 16.277.278,06	- 15.533.794,92
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		12.136.358,22	9.460.649,11
Autres charges techniques, nettes de réassurance	Notes 2G, 4C	- 67.781,94	- 64.857,64
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie (en El	JR)	29.989.166,03	17.554.142,49



COMPTE NON TECHNIQUE	2011	2010
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie	29.989.166,03	17.554.142,49
Produits des placements Note 4 D	18.114.808,16	25.862.985,11
Produits des autres placements :	17.285.150,66	14.730.382,61
Produits provenant des terrains et constructions	426.363,59	422.494,57
Produits provenant d'autres placements	16.858.787,07	14.307.888,04
Profits provenant de la réalisation de placements	829.657,50	11.132.602,50
Charges des placements	- 4.586.980,66	- 4.613.770,16
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 2.430.477,01	- 4.286.693,64
Corrections de valeurs sur placements	- 2.074.029,28	- 327.076,52
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 82.474,37	0,00
Produits des placements alloués transférés au compte technique Note 2 J	- 9.382.685,18	- 9.606.924,71
Autres produits	1.401.967,83	1.396.342,38
Autres charges y compris les corrections de valeur	- 1.847.780,02	- 1.392.219,53
Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves	0,00	- 3.118.312,38
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves	11.366,26	1.207.081,08
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	- 9.492.800,00	- 6.475.000,00
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts	24.207.062,42	20.814.324,28
Résultat exceptionnel Note 4 E	71.939.998,72	0,00
Résultat de l'exercice (en EUR)	96.147.061,14	20.814.324,28

#### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2011

## Note 1 GÉNÉRALITÉS

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances (dénommée la «Société») a été constituée le 25 juillet 1989 par LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, actionnaires à concurrence de 60 % respectivement 40 %.

Elle a pour objet de faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, généralement quelconques dans toutes les branches autres que la branche Vie, tant dans le Grand-Duché qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres se rapportant directement à l'objet social ou qui sont de nature à en promouvoir et à en faciliter la réalisation.

Elle continue les activités d'assurance «autres que Vie» de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., créée le 29 février 1920 comme première compagnie d'assurances luxembourgeoise.

La Société a déménagé en octobre 2011 au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

## Note 2 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Société est incluse dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., 10, rue Aldringen L-1118 Luxembourg, dont le siège social est établi, depuis le 1er janvier 2012, 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Les comptes de la Société sont également intégrés dans les comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

#### 2A. Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient ; ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

#### 2B. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué de corrections de valeur calculées sur la base de la durée d'utilisation probable.



Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont :

Élément	Méthode	Taux
Constructions	linéaire	2 - 10 %
Matériel	linéaire	20 - 25 %
Mobilier	linéaire	10%

#### 2C. Conversion des devises

Les postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées dans le résultat de l'exercice.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.

#### 2D. Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans les entreprises liées et participations sont évaluées au coût d'acquisition historique. À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable et qu'il apparaît que la dépréciation revêt un caractère durable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

#### 2E. Autres placements financiers

A la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.



#### 2F. Créances

Les créances sont inscrites au bilan au montant le moins élevé de la valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation

Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

#### 2G. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont intégralement pris en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

#### 2H. Provisions techniques

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis.

La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur la base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

#### 21. Provisions pour autres risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

#### 2J. Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Afin de donner une image plus correcte du résultat technique, la part des revenus des placements provenant d'actifs représentatifs de provisions techniques y a été réaffectée sur base de calculs tenant compte le mieux possible de l'origine des produits et des charges y afférents.

## Note 3 NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

#### 3A. Actifs incorporels

Les mouvements survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

Valeur comptable	Entrées	Sorties	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable
au 01.01.2011	de l'exercice	de l'exercice		au 31.12.2011
1.596.106,57	5.266.057,68	-	598.060,51	6.264.103,74

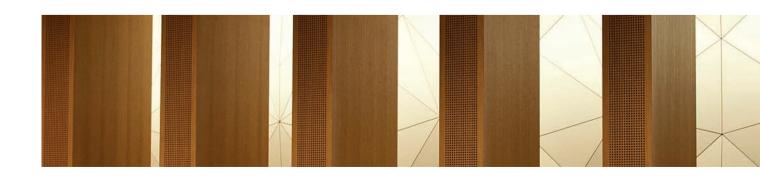
#### 3B. Terrains et constructions

Sous ce poste figurent trois immeubles à Ettelbruck.

Les mouvements survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

,	Valeur comptable au 01.01.2011	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2011
	2.377.209,12	-	-	78.411,28	2.298.797,84

A noter que les plus-values affectées aux terrains et constructions sur la base des dispositions de l'article 54 L.I.R. ont été reprises au passif du bilan sous la rubrique « Postes spéciaux avec une quote-part de réserves », ceci conformément à l'article 32 de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances.



#### 3C. Placements dans des entreprises liées et participations

Les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 25 % du capital sont les suivantes:

Nom et siège	Fraction du capital détenu	Capitaux propres au 31.12.2011 (EUR) (***)	Résultat du dernier exercice (EUR)	Valeur comptable au 31.12.2011 (EUR)	Valeur actuelle au 31.12.2011 (EUR) (*)
LALUX RE Société Anonyme de Réassurance 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange (**)	85%	7.500.000,00	0,00	6.375.000,00	6.375.000,00
AM BANN 3-5, S.A. 10, rue Aldringen L-1118 Luxembourg	50%	29.175.331,09	- 1.581.756,25	17.708.875,00	13.796.787,42
DKV Luxembourg S.A. 43, av. J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg	25 %	17.274.610,80	- 1.259.829,97	4.874.895,88	4.003.695,21
APROBAT lalux-assurances S.A. 10, rue Aldringen L-1118 Luxembourg	51%	500.000,00	141.019,24	255.000,00	255.000,00

<sup>(\*)</sup> Ces montants correspondent à la valeur actuelle de la quote-part détenue par la Société au 31 décembre 2011 dans les entreprises reprises dans ce tableau.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a participé à concurrence de 85 % pour un montant de EUR 10,625 millions (dont 60 % ont été libérés soit EUR 6,375 millions) dans la constitution de la société LALUX RE Société Anonyme de Réassurance, constituée le 23 septembre 2011.

#### 3D. Autres placements financiers

Sous la rubrique «Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement» la Société détient des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

<sup>(\*\*)</sup> LA LUXEMBOURGEOISE RE Société Anonyme de Réassurance a été cédée en date du 30 novembre 2011. (\*\*\*) Ce montant exclut le résultat du dernier exercice.



Sous le poste «Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe» les titres d'émetteurs étatiques et d'organismes internationaux sont repris pour un montant total de EUR 202,7 millions.

Pour ce même poste, le montant de la différence positive entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition s'élève à EUR 0.95 million à la clôture de l'exercice.

Des corrections de valeur sont constituées, pour la seule application de la législation fiscale en vertu de l'article 64,1e) de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, pour un montant de EUR 6,3 millions.

#### 3E. Placements

En fin d'exercice les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 484.702.670,63 qui se décompose comme suit :

Terrains et constructions	7.297.262,86
Placements dans des entreprises liées et participations	28.342.570,21
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	48.101.294,92
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	366.722.472,50
Autres prêts	30.194,93
Dépôts auprès des établissements de crédit	34.208.875,21

La valeur actuelle de ces éléments est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation;
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les terrains et constructions ont été évalués en fin d'exercice sur la base d'une combinaison de la méthode dite «du coût» et de celle dite «du revenu».



#### 3F. Créances

Sous cette rubrique figurent des créances sur des entreprises liées pour un total de EUR 9,078 millions. Il n'y a pas de créances d'une durée supérieure à 1 an.

#### 3G. Capital souscrit

Le capital social est représenté par 3.500 actions, entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

#### 3H. Autres réserves

Sous ce poste sont inscrites les réserves libres ainsi que la réserve pour impôt sur la fortune imputée. Conformément aux dispositions légales afférentes, le montant de EUR 2.605.800 affecté en 2006 à la réserve pour impôt sur la fortune imputée a désormais le caractère de réserve libre.

#### 31. Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous ce poste se compose des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

	Quote-part non encore affectée	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles	Total
Solde au 01.01.2011	3.118.312,38	15.148.725,17	18.267.037,55
Immunisations 2011	0,00	0,00	0,00
Reprise quote-part non affectée	0,00	-20.600,94	-20.600,94
Amortissement 2011 sur plus-values affectées aux immeubles	0,00	- 11.366,26	- 11.366,26
Solde au 31.12.2011	3.118.312,38	15.116.757,97	18.235.070,35

#### 3J. Dettes

Sous cette rubrique figurent des dettes envers des entreprises liées pour un total de EUR 1,802 million.

A noter qu'il n'y a pas de dettes d'une durée supérieure à 1 an au 31 décembre 2011.

# Note 4 NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

#### 4A. Chiffres-clé de l'activité d'assurance (en milliers d'EUR)

Primes brutes émises	199.014,39
Primes brutes acquises	196.674,55
Charges des sinistres brutes	- 120.724,79
Frais d'exploitation bruts	- 46.344,16
Solde de réassurance	- 18.934,49

#### 4B. Ventilation par groupe de branches à l'intérieur de l'assurance directe (en milliers d'EUR)

	Automobile Responsabilité Civile	Automobile autres branches	Incendie et autres Dommages aux biens
Primes brutes émises	41.959,01	64.965,43	65.822,67
Primes brutes acquises	42.473,57	65.426,58	62.937,03
Charges des sinistres brutes	- 24.443,05	- 68.874,14	- 17.737,97
Frais d'exploitation bruts	-8.844,91	- 14.882,29	- 15.877,04
Solde de réassurance	-2.581,06	5.325,88	-20.727,86

L'intégralité des primes brutes en assurance directe a été souscrite au Grand-Duché de Luxembourg.

#### 4C. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurance et afférentes à l'assurance directe s'élève à EUR 22,7 millions et figure sous le poste de frais d'acquisition.

#### 4D. Produits des placements

Il n'y a pas eu de produits provenant d'entreprises liées.

#### 4E. Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à EUR 71.939.998,72 et correspondent au produit de cession réalisé sur sa filiale de réassurance, LA LUXEMBOURGEOISE RE Société Anonyme de Réassurance.



#### 4F. Effectifs

A la fin de l'exercice 2011, la Société a occupé 277 personnes, dont 34 à temps partiel.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants	26
Salariés	251

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit:

Rémunérations	EUR 17,00 millions
Charges sociales	EUR 2,33 millions
dont pensions	EUR 0,79 million

#### 4G. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants

a) Conseil d'Administration	EUR 172.500,00	(7 personnes)
b) Dirigeants	EUR 3.797.004,70	(26 personnes en moyenne, dont 2 à temps partiel)

#### 4H. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Le montant des honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2011 s'élève à EUR 87.975,00 (TTC) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings dans le cadre de la préparation des comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

## Note 5 | ENGAGEMENTS HORS BILAN

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, la Société est engagée irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2011, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous «Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement».

A la même date, la Société est engagée pour un montant de EUR 1,48 million en relation avec ces contrats d'acquisitions, pour un montant de EUR 0,32 million en relation avec différents contrats de leasing et pour un montant de EUR 11.441,61 millions concernant le bail locatif.

Crédits photographiques: Eric Chenal et Ferdinand Graf von Luckner

## www.lalux.lu



LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange

Tél.: 4761-1 Fax: 4761-300 groupeLL@lalux.lu

R.C.S. Luxembourg: B 31035

